

**Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada**

**Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada**

**Concentration de la pauvreté et de la détresse
sociale dans les quartiers urbains du Canada**

W-97-1F

par

Michael Hatfield

1997

Les opinions exprimées dans les documents de travail sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

The views expressed in Working Papers are those of the authors and do not necessarily reflect the opinions of Human Resources Development Canada or of the federal government.

#

La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.

The Working Paper Series includes analytical studies and research conducted under the auspices of the Applied Research Branch of Strategic Policy. Papers published in this series incorporate primary research with an empirical or original conceptual orientation, generally forming part of a broader or longer-term program of research in progress. Readers of the series are encouraged to contact the authors with comments and suggestions.

==

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./

This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct in case of disagreement.

La version anglaise du présent document est disponible sous le titre «Concentrations of Poverty and Distressed Neighbourhoods in Canada»./

This paper is available in English under the title "Concentrations of Poverty and Distressed Neighbourhoods in Canada."

#

Première édition – Internet/First Internet edition 1998

#

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Coordonnatrice des publications
Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage IV, 4^e étage
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Téléphone : (819) 994-3304
Télécopieur : (819) 953-8584
Courrier électronique : research@spg.org
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb>

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Publications Coordinator
Applied Research Branch
Strategic Policy
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage IV, 4th Floor
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J9

Telephone: (819) 994-3304
Facsimile: (819) 953-8584
E-mail: research@spg.org
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra>

Résumé

Nous examinons dans le présent document deux phénomènes reliés, mais distincts, qui se manifestent au Canada :

- 1) Le fait que certains quartiers ont un nombre disproportionné d'économiquement faibles, représentant une importante part de la pauvreté totale dans les régions urbaines dont ils font partie.
- 2) La mesure dans laquelle certains quartiers, qu'ils aient ou non des taux élevés d'économiquement faibles, présentent de multiples indicateurs de détresse sociale, comme une forte proportion d'enfants qui grandissent dans des familles monoparentales, un bas niveau de fréquentation scolaire à plein temps parmi les jeunes, une importante proportion de la population qui compte sur les paiements de transfert gouvernementaux comme source de revenu et de bas pourcentages d'emploi à plein temps toute l'année parmi les adultes de sexe masculin.

Abstract

This paper examines two related but distinct phenomena in Canada:

- 2) The tendency for certain neighbourhoods to be disproportionately income poor and to account for a substantial share of total poverty within the urban areas containing them.
- 2) The extent to which certain neighbourhoods, whether or not they have high rates of income poverty, suffer from multiple indicators of social distress including high proportions of children growing up in lone parent families, low levels of full-time school attendance among young people, high levels of dependence on government transfer payments as a source of income and low rates of year-round full-time adult male employment.

Remerciements

L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance à Iain Tyrrell pour s'être occupé du traitement machine des bandes de microdonnées des recensements de 1981 et 1991. Son aide a été extrêmement précieuse.

Table des matières

1. Pourquoi étudier la concentration de la pauvreté et de la détresse sociale dans les quartiers urbains?	7
2. Pour situer le contexte : une revue de la documentation américaine	9
2.1 Concentration de la pauvreté	
2.2 Quartiers en détresse et notion de classe marginale	
3. Comparaison des données canadiennes et américaines	16
4. Résultats tirés des données canadiennes	20
4.1 Concentration des faibles revenus	
4.2 Quartiers en détresse	
5. Quelles sont les caractéristiques des quartiers en détresse?	28
5.1 Logement	
5.2 Niveau d'instruction	
5.3 Structure par âge	
5.4 Présence d'Autochtones et d'immigrants récents	
6. Distinction entre les quartiers en détresse et en quasi-détresse	30
7. Conclusions	31
8. Étapes suivantes d'un plan de recherche sur les régions urbaines en détresse du Canada	33
Annexe I - Recensement de 1981 (revenu gagné en 1980)	35
Annexe II - Recensement de 1991 (revenu gagné en 1990)	36
Bibliographie	37

1. Pourquoi étudier la concentration de la pauvreté et de la détresse sociale dans les quartiers urbains?

Depuis le début de la récession de 1981-1982, les faibles revenus et les symptômes de marginalisation économique et sociale – itinérance, mendicité et dépendance par rapport aux paiements de transfert gouvernementaux et aux banques alimentaires – ont eu tendance à s'intensifier au Canada. Le fait que tous les paliers de gouvernement ont, ces dernières années, réduit les crédits consacrés aux transferts et aux autres programmes sociaux pourrait avoir accentué ces tendances, devenues plus visibles et plus concentrées dans certains de nos plus grands centres urbains.

En 1980, l'incidence des faibles revenus dans les familles de deux personnes ou plus (en fonction des seuils de faible revenu de l'année de référence 1992 de Statistique Canada) était pratiquement la même dans les grands centres urbains du Canada (13,4 %) qu'à l'échelle nationale (12,9 %). Toutefois, en 1993, cette incidence avait grimpé de près de quatre points dans les centres urbains de 500 000 habitants et plus (18,3 %) par rapport à l'ensemble du Canada (14,5 %). Il y a lieu de noter qu'en 1993, aucune autre taille de collectivité n'avait un taux de faible revenu familial supérieur à 13,0 %¹.

En l'absence d'une forte expansion économique, le nombre de pauvres et l'incidence de la pauvreté vont sans doute augmenter d'ici le début du prochain millénaire. Et plus l'incidence de la pauvreté sera grande, plus il est vraisemblable que le nombre de quartiers caractérisés par des taux de pauvreté très élevés et d'autres indicateurs de détresse sociale augmentera. Dans la mesure où le fait d'habiter dans de tels quartiers influe sur les enfants qui grandissent, les amenant par exemple à procréer hors du mariage ou à quitter l'école secondaire avant d'avoir fini leurs études, ce qui réduit leurs chances de trouver un emploi, une telle tendance nuit sensiblement à leurs perspectives d'avenir et contribue à perpétuer le cycle de détresse tant dans le quartier en cause que dans les quartiers voisins. La mesure dans laquelle ces quartiers existent au Canada constitue le sujet du présent document.

¹ En l'absence d'une définition officielle de la pauvreté au Canada, beaucoup d'organismes, comme le Conseil national du bien-être, ont adopté pour définition les seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada. Nous nous servons aussi, dans le présent document, de différentes versions des SFR comme mesure de la pauvreté, parce que se sont les seules mesures des faibles revenus qui soient codées dans les bandes de microdonnées du recensement. Nous savons que Statistique Canada ne souhaite pas que les SFR servent à cette fin, mais nous les employons quand même, *faute de mieux*.

Parce que ces quartiers peuvent constituer les terrains les plus fertiles pour la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et d'autres formes de détresse sociale, il est important de déterminer où se situent les quartiers en détresse et les concentrations de pauvreté, où ils se développent ou se contractent et quelles caractéristiques semblent y être associées.

2. Pour situer le contexte : une revue de la documentation américaine

2.1 Concentration de la pauvreté

L'œuvre de Paul Jargowsky intitulée *Poverty and Place: Ghettos, Barrios, and the American City*² est la principale étude des concentrations spatiales de la pauvreté aux États-Unis.

Jargowsky donne deux définitions clés de différents aspects de cette question :

1. Le taux de pauvreté de quartier, qui est «le pourcentage de la population totale de la région métropolitaine qui vit dans des secteurs de recensement à forte pauvreté».
2. La concentration des pauvres, qui est «le pourcentage de la population pauvre d'une région métropolitaine qui vit dans des quartiers à forte pauvreté»³.

Dans le cadre d'études antérieures réalisées avec la collaboration de Mary Jo Bane, Jargowsky avait également établi ce qui est devenu aux États-Unis la définition la plus courante d'un «secteur de recensement à forte pauvreté» : il s'agit d'un secteur de recensement dont 40 % de la population ou plus vit dans des ménages ayant un revenu inférieur aux seuils de pauvreté des États-Unis⁴.

Sur la base de ces définitions, Jargowsky a déterminé, en se fondant sur les résultats du recensement américain de 1990, qu'environ 4,5 % de la population des centres urbains subdivisés en secteurs de recensement aux États-Unis vit dans des secteurs de recensement dont 40 % ou plus de la population est pauvre et que, parmi tous les pauvres des régions urbaines subdivisées en secteurs de recensement, 17,9 % vivent dans des secteurs où le taux de pauvreté dépasse le seuil de 40 %. Le premier de ces pourcentages représente le taux de pauvreté de quartier pour toutes les régions urbaines subdivisées en secteurs de recensement; le second représente la concentration des pauvres dans les secteurs à forte pauvreté.

² Paul A. Jargowsky, *Poverty and Place: Ghettos, Barrios and the American City* (New York, 1996), Russell Sage Foundation.

³ *Ibid.*, p. 20.

⁴ Cf. Paul A. Jargowsky et Mary Jo Bane, "Ghetto Poverty in the United States, 1970-1980", dans Christopher Jencks et Paul E. Peterson (éditeurs), *The Urban Underclass* (Washington, 1991), The Brookings Institution, p. 235-273.

Les pourcentages comparables de 1980 étaient respectivement de 3,3 % et 13,6 %, ce qui révèle une hausse tant du taux de pauvreté de quartier que de la concentration des pauvres pendant la décennie⁵.

Bane et Jargowsky ont choisi le seuil de 40 % parce que «des visites dans différentes villes ont confirmé que le critère de 40 % identifiait de façon assez précise les zones qui ressemblaient à des ghettos d'après l'état de leurs habitations ... [et] correspondait étroitement aux quartiers que les fonctionnaires municipaux et les responsables locaux du Bureau du recensement considéraient comme des ghettos⁶».

2.2 Quartiers en détresse et notion de classe marginale

C'est le journaliste Ken Auletta qui a popularisé l'expression «classe marginale» (en anglais, *underclass*) dans trois articles parus dans la revue *The New Yorker* en 1981⁷. L'expression désigne des concentrations de *comportements* généralement jugés contraires aux valeurs et aux normes conventionnelles alliées à une pauvreté aussi répandue que persistante.

Six ans plus tard, dans *The Truly Disadvantaged*, William Julius Wilson a présenté des faits établissant que le nombre de quartiers du centre-ville de Chicago manifestant des concentrations de ces caractéristiques était en train de croître. Il a donc formulé une hypothèse cohérente expliquant pourquoi et comment naissent ce que nous appelons ici les «quartiers en détresse» et exposant les risques qu'ils posent quant à l'autoperpétuation et de la pauvreté et des comportements marginaux⁸.

Disons, pour être brefs, que Wilson a ainsi décrit un processus complexe, qui commence par une forte baisse des perspectives d'emploi des travailleurs non qualifiés de sexe masculin dans le noyau central pauvre des grandes villes du nord-est et du centre-ouest des États-Unis, et se

⁵ Cf. Jargowsky, p. 34.

⁶ Cf. Jargowsky et Bane, p. 239.

⁷ Cf. *The New Yorker*, 16, 23 et 30 novembre 1981.

⁸ Cf. William Julius Wilson, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass and Public Policy* (Chicago, 1987), The University of Chicago Press.

termine, dans ces zones, par des concentrations de secteurs de recensement souffrant d'un «isolement social» qui tend à perpétuer leur situation défavorisée⁹.

Dans un article écrit pour *The Urban Underclass* de Jencks et Peterson, Wilson résume ainsi les effets de ce processus :

[TRADUCTION] L'isolement social prive les habitants des quartiers pauvres urbains non seulement de ressources et de modèles de comportement conventionnels, dont l'existence dans le passé avait atténué les effets du chômage dans ces quartiers, mais aussi... des connaissances culturelles provenant des réseaux sociaux conventionnels, qui facilitent la progression sociale et économique dans la société industrielle moderne. Le manque de ressources matérielles dans les quartiers, l'absence relative de modèles de comportement conventionnels et la limitation de l'apprentissage culturel produisent... des effets de concentration qui entravent la mobilité sociale. Certains de ces résultats sont structurels (manque de participation à la population active et accès à des réseaux d'emploi informels), tandis que d'autres sont socio-psychologiques (dispositions sociales négatives, aspirations limitées et accoutumance au travail occasionnel)¹⁰.

Wilson est d'avis que ce qui distingue la classe marginale et, par extension, les quartiers marginaux de ceux qui ne sont qu'économiquement défavorisés, «c'est que le quartier ou le milieu social renforcent d'une façon particulière leur situation économique marginale ou leur faible participation à la population active¹¹». Ainsi, un processus amorcé par des bouleversements du marché du travail découlant de forces extérieures au quartier est maintenu et perpétué par les effets secondaires de ces bouleversements sur son capital social, au fur et à mesure que les habitants qui représentent et maintiennent les valeurs, les institutions et les comportements conventionnels s'en vont pour être remplacés par des gens n'ayant pas ces caractéristiques, attirés là par des loyers relativement bas et par l'acceptation de comportements tels que le crime, la procréation hors du mariage et une participation occasionnelle à la population active régulièrement rémunérée. Dans un tel environnement, la collectivité appuie de moins en moins ceux qui finissent leurs études secondaires ou qui se marient avant de devenir

⁹ Cette conclusion est indirectement appuyée par la constatation de Jargowsky selon laquelle «les principaux facteurs expliquant la concentration croissante de la pauvreté sont la croissance économique métropolitaine et les processus généraux qui créent et maintiennent la discrimination selon la race et la classe». Cf. Jargowsky, p. 185.

¹⁰ W.J. Wilson, «Public Policy Research and The Truly Disadvantaged», dans Jencks et Peterson, *op.cit.*, p. 463.

¹¹ *Ibid.*, p. 474.

parents, ce qui réduit la fréquence de ces comportements et, du même coup, limite les perspectives de progression sociale.

Ainsi définie, cette classe marginale très distincte des secteurs de recensement à forte pauvreté a posé de graves difficultés aux chercheurs. Certaines des données de base susceptibles d'identifier les quartiers «marginiaux», comme les taux de crimes de violence, de consommation de drogue et de procréation hors du mariage, ne sont disponibles par secteur de recensement ni aux États-Unis ni au Canada.

Erol Ricketts et Isabel V. Sawhill sont probablement les chercheurs qui ont fait les efforts les plus sérieux pour trouver des indicateurs adéquats et statistiquement mesurables des «quartiers en détresse» affligés du syndrome décrit par Wilson. Dans leur article, «Defining and Measuring the Underclass¹²», ils adoptent quatre indicateurs de substitution pour déceler la présence d'une classe marginale. Il s'agit de très hautes incidences des facteurs suivants :

1. Décrochage au niveau secondaire (proportion des 16 à 19 ans qui ne sont pas inscrits à l'école et n'ont pas fini leurs études secondaires);
2. Hommes dans la force de l'âge qui ne sont pas régulièrement actifs (pourcentage des hommes de 16 ans et plus qui ont fait moins de 26 semaines de travail rémunéré au cours de l'année civile précédente);
3. Bénéficiaires de l'aide sociale (pourcentage de ménages bénéficiant du Programme américain d'aide aux familles avec enfants à charge ou de régimes d'assistance publique municipaux ou d'État);
4. Femmes chefs de famille monoparentale (pourcentage de ménages dirigés par une mère seule).

Ricketts et Sawhill ont défini «très haute incidence» comme un taux dépassant de plus d'un écart type la moyenne de l'ensemble des secteurs de recensement urbains.

¹² Cf. Erol R. Ricketts et Isabel V. Sawhill, «Defining and Measuring the Underclass», dans *Journal of Policy Analysis and Management*, volume 7, n° 2 (1988), p. 316-325.

Sur la base des données du recensement américain de 1980, Ricketts et Sawhill ont répertorié 880 secteurs de recensement respectant le critère par les quatre indicateurs. Ces secteurs abritaient 2 484 000 personnes, soit 1,37 % de la population totale des États-Unis vivant dans des secteurs de recensement et environ 5 % de la population pauvre des régions urbaines subdivisées en secteurs de recensement. Ces pourcentages sont nettement inférieurs au taux de pauvreté de quartier (3,3 %) et à la concentration des pauvres (13,6 %) déterminés par Jargowsky en 1980. C'est parce que beaucoup de secteurs de recensement extrêmement pauvres ne satisfont pas au critère de détresse sociale défini par Ricketts et Sawhill.

Comme on pouvait s'y attendre, il y avait un haut degré de corrélation entre leurs secteurs de recensement «marginiaux» et les secteurs où le taux de pauvreté était égal ou supérieur à 40 %, mais «39 % de l'ensemble des secteurs de recensement marginaux ne se trouvent *pas* dans des régions d'extrême pauvreté et 72 % des secteurs d'extrême pauvreté ne se trouvent *pas* dans des secteurs marginaux¹³». Fait intéressant, les taux de comportements marginaux étaient presque identiques dans les secteurs marginaux et les secteurs d'extrême pauvreté, sauf que le taux de décrochage au niveau secondaire s'élevait à 36 % dans les premiers, mais seulement à 19 % dans les seconds.

Si, par définition, les secteurs marginaux se caractérisent par la présence simultanée de hautes incidences d'une gamme de comportements contraires aux valeurs conventionnelles, il semble que le dernier de ces comportements à s'atténuer dans les secteurs à forte pauvreté soit l'obtention d'un diplôme secondaire ou plus. Une fois que le taux de décrochage au niveau secondaire dépasse largement la moyenne urbaine nationale, le secteur semble franchir un seuil au-delà duquel les obstacles à la progression sociale pourraient s'autoperpétuer.

Il y a lieu de noter ici que, tout en acceptant l'analyse faite par Wilson de la naissance des concentrations de secteurs de recensement à forte pauvreté et de leurs effets sociaux et économiques négatifs sur les habitants, Jargowsky rejette la notion d'une classe marginale spatiale condamnée à un cycle perpétuel de pauvreté. «L'idée que ces quartiers sont devenus des enclaves permanentes — dotées d'une «culture de pauvreté» et d'une classe marginale distincte totalement débranchée — n'est pas confirmée par les faits. Si l'on admet l'existence d'une

¹³ *Ibid.*, p. 322. Les italiques sont de l'auteur de l'article.

culture de quartier autoperpétuée, on pourrait automatiquement en déduire que les secteurs de recensement d'extrême pauvreté réagissent peu ou pas du tout à une amélioration des perspectives économiques.» Toutefois, Jargowsky a constaté que le nombre de ces secteurs décroissait rapidement «dans les régions qui ont enregistré de fortes reprises économiques comme... le Sud-Ouest dans les années 70 et le Nord-Est dans les années 80». Son analyse de régression multivariable a également révélé que «la pauvreté de quartier s'atténue à mesure qu'augmente le revenu moyen d'ensemble de la région métropolitaine¹⁴». En d'autres termes, les secteurs à forte pauvreté profitent des périodes fastes des régions métropolitaines qui les abritent, mais prennent de l'expansion lorsque ces régions tombent en récession.

Wilson accepterait mieux la primauté de la structure générale d'opportunités, comme cause principale de ce que nous appelons ici les «quartiers en détresse», que le principe d'une simple «culture de la pauvreté». Dans *The Truly Disadvantaged*, il prend soin d'affirmer que les effets négatifs de l'isolement social qui, pour lui, est la conséquence d'une structure d'opportunités défavorable, «n'implique pas l'existence de traits culturels autoperpétués». Ce qui se passe, soutient-il, c'est que «certains traits culturels pourraient en fait devenir dominants pendant une certaine période et... se transformer même en facteurs restrictifs... dans la vie de certains individus et groupes du noyau urbain pauvre». Mais cet effet n'a pas à être permanent ni même à long terme.

[TRADUCTION] À mesure que les situations économiques et sociales évoluent, les traits culturels découlant de situations antérieures évoluent aussi *à un moment donné*, même s'il est possible que certains perdurent, continuant à influencer le comportement pendant quelque temps. De ce fait, la conclusion clé à tirer du point de vue de la politique publique, c'est que les programmes... devraient viser en tout premier lieu à changer les situations sociales et économiques, pas les traits culturels, de la classe marginale des ghettos¹⁵.

Tant qu'on s'en tient à la pauvreté et à l'activité sur le marché du travail, Jargowsky et Wilson sont essentiellement d'accord : il suffit d'inverser les situations économiques et sociales qui ont donné naissance aux concentrations de pauvreté et, tôt ou tard, les comportements qui renforcent et perpétuent les effets de ces causes premières vont aussi changer.

¹⁴ Jargowsky, p. 186.

¹⁵ Wilson, *The Truly Disadvantaged*, p. 138. Les italiques sont de l'auteur.

Toutefois, comme le notent Ricketts et Sawhill, quelques quartiers extrêmement pauvres souffrent beaucoup moins que d'autres de certains indicateurs clés de détresse sociale et certains quartiers où les revenus ne sont pas extrêmement bas présentent de fortes concentrations de tous ces indicateurs. Dans ce sens, au moins, les effets de proximité semblent bel et bien exister¹⁶. De plus, il semble plausible de supposer que, pour déterminer si les faibles revenus sont associés à d'autres indicateurs de détresse sociale, l'un des indicateurs clés soit le niveau de capital social – selon la définition de Wilson – que les quartiers ont pu accumuler et conserver.

De toute évidence, ce niveau de capital social peut dépendre dans une large mesure de l'état de l'économie locale et de la mesure dans laquelle des politiques telles que le logement social, la discrimination et les structures de loyer du quartier tendent à concentrer les pauvres. Mais il n'est pas entièrement fonction de ces politiques.

On peut croire, par conséquent, qu'il vaut la peine d'étudier à la fois les concentrations de pauvreté et leurs tendances et les concentrations d'autres indicateurs de détresse sociale. Les premières peuvent nous aider à mieux comprendre le contexte de la formation des quartiers en détresse et les secondes, de mieux reconnaître les facteurs qui favorisent ou découragent leur formation en présence de taux élevés de pauvreté.

¹⁶ Il est possible, bien sûr, que certains quartiers à forte pauvreté ne présentent pas d'autres indicateurs de détresse sociale parce que beaucoup de leurs habitants pauvres n'y ont emménagé que récemment.

3. Comparaison des données canadiennes et américaines

Il est impossible de reproduire exactement les études américaines en se fondant sur les données du Canada. La définition de la pauvreté adoptée aux États-Unis est très différente dans son principe des seuils de faible revenu compilés par Statistique Canada pour les années de référence 1986 et 1978, dont nous nous sommes servis dans le présent document pour mesurer les faibles revenus respectivement dans les recensements de 1991 et 1981. De plus, même après rajustement pour assurer la parité des pouvoirs d'achat, les SFR canadiens de 1978 et 1986 sont beaucoup plus élevés que ceux des États-Unis. En 1995, par exemple, les SFR canadiens de 1986 se situaient entre 1,44 et 1,60 fois les seuils de pauvreté américains ajustés en fonction de la parité des pouvoirs d'achat pour les familles de une à quatre personnes¹⁷. Selon la forme de la courbe de distribution des revenus, cela vaudrait dire qu'un taux de pauvreté de 40 % aux États-Unis pourrait correspondre à un taux de pauvreté nettement supérieur à 50 % au Canada.

Par ailleurs, sur les quatre indicateurs utilisés par Ricketts et Sawhill pour répertorier les secteurs de recensement «marginiaux», les recensements du Canada ne contiennent des données que sur un seul, la proportion de ménages dont le chef est une mère seule.

Toutefois, comme les bandes de microdonnées des recensements de 1981 et 1991 constituent les seules sources de données viables canadiennes pour l'étude de ces phénomènes, nous avons tenté ici d'utiliser des indicateurs aussi proches que possible des indicateurs américains pour qu'il nous soit possible de procéder au moins à des comparaisons d'ordres de grandeur entre les deux pays.

Les indicateurs adoptés pour le Canada étaient les suivants :

- Pour mesurer le niveau et les tendances de concentration de la pauvreté au Canada, nous nous sommes servis des taux de faible revenu familial plutôt qu'individuel puisque les premiers étaient disponibles dans les recensements de 1981 et 1991 (revenus gagnés en 1980 et en 1990) tandis que les seconds ne l'étaient que dans le recensement de 1991.

¹⁷ À pouvoir d'achat égal, un dollar US consacré à des dépenses de consommation finale privée équivalait, en 1995, à 1,25 \$ canadien. Statistique Canada, *Comptes nationaux de revenu et de dépenses 1984-1995*, p. 81.

De plus, à la place du seuil de 40 % utilisé par Jargowsky, nous avons adopté une norme égale au double du taux national de faible revenu familial¹⁸ pour déterminer les secteurs de recensement à forte pauvreté¹⁹. Comme ces seuils étaient, pour les deux années, nettement supérieurs à ceux des États-Unis à pouvoir d'achat égal, il était bien plus facile pour un secteur de recensement de tomber dans la catégorie à forte pauvreté au Canada qu'aux États-Unis.

- Nous n'avons utilisé que les données du recensement de 1991 pour déterminer les quartiers en détresse au Canada²⁰. Nous avons donc choisi des indicateurs aussi proches que possible de ceux qu'avaient utilisés Ricketts et Sawhill et leur avons attribué comme seuil un taux situé à un écart type au-dessus ou au-dessous de la norme nationale²¹. Un cinquième indicateur, basé sur le taux de faible revenu *individuel* dans le secteur de recensement, a été ajouté à la liste parce que nous avons estimé que des taux très élevés de faible revenu constitueraient dans la plupart des cas un bon point de départ pour reconnaître la détresse sociale et économique.

Les cinq indicateurs choisis et les seuils correspondants sont les suivants :

1. Taux élevé de pauvreté individuelle dans le secteur de recensement. Intervalle : 27,66 % et plus.
2. Proportion élevée du revenu total des ménages du secteur de recensement provenant de paiements de transfert gouvernementaux. Intervalle : 17,36 % et plus.

¹⁸ Pour 1980, le taux national de faible revenu familial était de 13,0 %, sur la base des SFR de 1978. Pour 1990, il était de 13,2 % sur la base des SFR de 1986. Par conséquent, les seuils que nous avons utilisés dans cette analyse étaient de 26,0 % pour 1980 et 26,4 % pour 1990.

¹⁹ Nous nous sommes servis des SFR de 1978 pour 1980 et de ceux de 1986 pour 1990. Comme ces seuils sont codés dans les données du recensement, il n'était pas possible d'appliquer des seuils communs aux microdonnées.

²⁰ Quatre des cinq indicateurs utilisés pour reconnaître les quartiers en détresse ne pouvaient pas être tirés des données du recensement de 1981. Malheureusement, cela a rendu impossible toute analyse des tendances.

²¹ Signalons, pour être plus précis, que l'écart type a été calculé pour toutes les régions urbaines subdivisées en secteurs de recensement puis a été ajouté au taux *national* moyen ou en a été retranché pour en arriver au seuil au-dessus ou au-dessous duquel les secteurs de recensement étaient réputés conformes au critère de «détresse» pour l'indicateur choisi.

3. Faible proportion de la population de 15 à 24 ans du secteur de recensement fréquentant l'école à plein temps. Intervalle : 43 % et moins.
4. Faible pourcentage de la population masculine de 15 ans et plus employée à plein temps pendant 49 semaines ou plus de l'année précédente. Intervalle : 35,7 % et moins.
5. Pourcentage élevé de familles avec enfants à la maison ayant pour chef une mère seule. Intervalle : 31,45 % et plus.

La comparaison de ces indicateurs à ceux de Ricketts et Sawhill fait ressortir les points suivants :

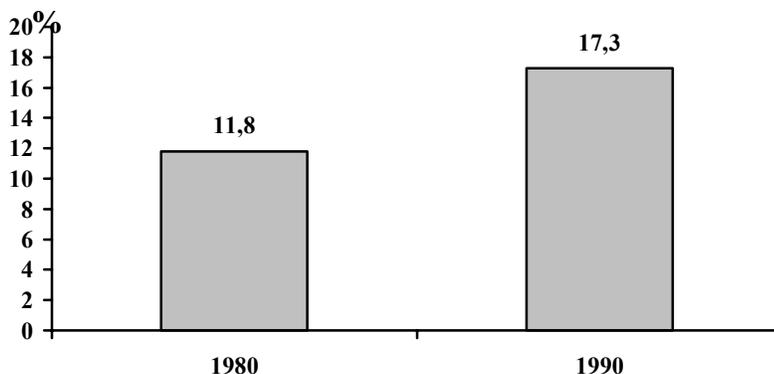
- Les secteurs de recensement doivent satisfaire à un critère de plus (faible revenu), ce qui fait qu'il est plus difficile pour un secteur de recensement de satisfaire à tous les critères.
- Le critère de dépendance par rapport aux paiements de transfert se fonde sur la part du revenu du quartier provenant de *tous* les paiements de transferts gouvernementaux (y compris les prestations quasi universelles telles que la pension de sécurité de la vieillesse, les prestations pour enfants et les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec) plutôt que sur le pourcentage de personnes recevant des paiements de sécurité sociale. Par conséquent, le critère canadien est moins précis comme indicateur de détresse que celui de Ricketts-Sawhill.
- De même, la proportion des 16 à 19 ans qui n'ont pas de diplôme secondaire et ne fréquentent pas l'école à plein temps (critère de Ricketts-Sawhill) est un indicateur beaucoup plus précis du décrochage que le taux de fréquentation scolaire à plein temps des 15 à 24 ans, que nous utilisons dans le présent document.
- Par contre, le critère canadien relié au manque de participation des adultes de sexe masculin à la main-d'œuvre rémunérée (pourcentage des hommes adultes ayant travaillé 49 semaines ou plus à plein temps dans l'année précédente) est beaucoup plus strict que celui de Ricketts et Sawhill. Rappelons qu'ils avaient fixé leur seuil à 26 semaines de travail à temps plein ou partiel dans l'année précédente.
- Nous utilisons ici la proportion de familles avec enfants plutôt que la proportion de toutes les familles ayant pour chef une mère seule comme critère de l'incidence des familles

monoparentales dans le quartier. Les deux mesures devraient produire des résultats semblables, mais la nôtre se base sur la structure familiale typique pour les enfants plutôt que sur la structure familiale typique du quartier.

4. Résultats tirés des données canadiennes

4.1 Concentration des faibles revenus

Figure 1 : Pourcentage des familles canadiennes pauvres dans les quartiers très pauvres, 1980 et 1990



En 1980, les secteurs de recensement qui avaient au moins le double du taux canadien de faible revenu familial²² comptaient 11,8 % de l'ensemble des familles à faible revenu du Canada. En 1990, comme le montre la figure 1, ce chiffre était passé à 17,3 %²³. Par conséquent, dans un intervalle de dix ans, la concentration des familles à faible revenu s'est accrue, comme aux États-Unis, dans les secteurs de recensement caractérisés par des taux extrêmement élevés de faibles revenus familiaux.

Comme le montre le tableau suivant, cela résultait d'un accroissement du nombre des secteurs de recensement ayant des taux extrêmement élevés de faibles revenus entre 1980 et 1990.

²² Il s'agit ici des familles économiques comptant deux personnes ou plus. Une famille économique est un groupe de personnes vivant dans un même logement et apparentées par le sang, par alliance, par adoption ou par union de fait.

²³ Bien entendu, le taux de faible revenu de 1980 est calculé sur la base des SFR de 1978 tandis que celui de 1990 est calculé en fonction des SFR de 1986. Cela signifie que certains secteurs de recensement qui, en 1990, n'auraient pas dépassé le seuil sur la base des chiffres de 1978 l'ont fait parce que nous nous sommes servis des chiffres de 1986. Pour l'ensemble des centres urbains de 500 000 habitants ou plus, le taux de faible revenu familial de 1990, fondé sur les SFR de 1978, était de 12,2 %, tandis que, sur la base des SFR de 1986, il était de 14,5 %. Pour les mêmes centres urbains, les SFR de 1986 donnaient des chiffres supérieurs de 8,5 % (dans le cas d'une famille de quatre) à 14,3 % (dans le cas d'une famille de deux) à ceux de 1978. Comme nous l'avons dit plus haut, il a malheureusement été impossible d'appliquer les mêmes seuils de faible revenu aux données des secteurs de recensement pour 1980 et 1990, parce que les seuils différents étaient pleinement intégrés dans les données de ces deux années.

Tableau 1 : Secteurs de recensement urbains d'extrême pauvreté, 1980 et 1990

Extrême pauvreté	Total	1980 et 1990	1980, mais pas 1990	1990, mais pas 1980
1980	334	263	71	S/O
1990	507	263	S/O	244

En 1980, il y avait 334 secteurs de recensement ayant des taux de faible revenu familial supérieurs à 26,0 %, dont 263 avaient également des taux supérieurs à 26,4 % en 1990. Ces 263 secteurs représentaient 9,9 % de l'ensemble des familles à faible revenu en 1980, mais seulement 9,2 % en 1990. C'est l'addition de 244 secteurs supplémentaires qui a permis de dépasser le seuil de 26,4 % en 1990, mais non le seuil de 26,0 % en 1980. Cela reflétait le pourcentage accru de familles à faible revenu vivant dans des secteurs de recensement à taux extrêmement élevés de faible revenu familial.

Ce schéma est semblable à celui qu'avait observé Jargowsky aux États-Unis. L'augmentation de la concentration des pauvres chez nos voisins du Sud ne s'était pas produite par suite d'une hausse de la population des secteurs à forte pauvreté. En fait, tant en 1980 qu'en 1990, les secteurs d'extrême pauvreté ont eu tendance à subir des pertes nettes de population. La concentration des pauvres a augmenté aux États-Unis parce que le nombre de secteurs de recensement d'extrême pauvreté s'est accru au fur et à mesure que les quartiers voisins dépassaient le seuil des 40 %²⁴.

La concentration croissante des familles à faible revenu dans les secteurs de recensement présentant des taux anormalement élevés de faible revenu familial au Canada revêt un autre aspect intéressant : elle était centrée dans les neuf plus grandes régions métropolitaines de recensement du pays²⁵. Ces agglomérations accaparaient plus de 100 % de l'augmentation totale

²⁴ Cf. Jargowsky, p. 35-36.

²⁵ Il s'agit, par ordre décroissant de population en 1991, de Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa-Hull, Edmonton, Calgary, Québec, Winnipeg et Hamilton.

du nombre de familles à faible revenu au Canada entre 1980 et 1990. De plus, les secteurs d'extrême pauvreté de beaucoup de ces régions métropolitaines comprenaient une part sensiblement plus grande du nombre total de familles à faible revenu en 1990 qu'en 1980.

Tableau 2 : La concentration croissante des familles pauvres dans les plus grandes RMR du Canada, 1980 à 1990

Région métropolitaine de recensement	Concentration des pauvres 1980	Concentration des pauvres 1990
Montréal	30,1%	40,1%
Winnipeg	23,5%	39,0%
Edmonton	4,1%	28,3%
Calgary	6,4%	20,3%
Québec	20,8%	26,6%
Vancouver	7,2%	15,5%
Toronto	14,7%	21,4%
Ottawa-Hull	27,5%	24,1%

Comme le montre le tableau précédent, la «concentration des pauvres», selon la définition de Jargowsky, a grimpé entre 1980 et 1990 de 30,1 % à 40,1 % à Montréal, de 23,5 % à 39,0 % à Winnipeg, de 4,1 % à 28,3 % à Edmonton, de 6,4 % à 20,3 % à Calgary, de 20,8 % à 26,6 % à Québec, de 7,2 % à 15,5 % à Vancouver et de 14,7 % à 21,4 % à Toronto. Parmi les neuf plus grandes régions métropolitaines du recensement (RMR), c'est seulement à Ottawa-Hull qu'il y a eu une *réduction* dans la concentration des pauvres (de 27,5 % en 1980 à 24,1 % en 1990).

Comme le révèle le tableau 3, une tendance semblable s'est manifestée dans les cas des taux de pauvreté de quartier.

Tableau 3 : Hausse des taux de pauvreté de quartier dans les plus grandes RMR du Canada, 1980 à 1990

Région métropolitaine de recensement	Taux de pauvreté de quartier 1980	Taux de pauvreté de quartier 1990
Montréal	14,0	20,4
Winnipeg	9,0	15,7
Edmonton	1,6	12,8
Calgary	2,2	8,9
Québec	9,0	11,2
Vancouver	2,5	6,1
Toronto	4,7	7,9
Ottawa-Hull	10,0	8,4

Sauf à Toronto, les grandes augmentations dans la concentration des familles pauvres et dans les taux de pauvreté de quartier se sont produites dans les RMR où l'accroissement des revenus moyens réels des familles de recensement a été moindre que la moyenne nationale entre 1980 et 1990. Les fortes hausses enregistrées à Calgary, Edmonton, Montréal et Vancouver ont coïncidé soit avec une baisse (dans le cas d'Edmonton) soit avec une hausse nettement inférieure à la moyenne nationale pour l'indicateur en question²⁶.

Dans tous les cas où la concentration des pauvres a augmenté, la hausse était due à un accroissement du nombre de secteurs de recensement d'extrême pauvreté dans les RMR en cause, entre 1981 et 1991. Dans les seules RMR de Montréal et de Toronto, le nombre de ces secteurs a grimpé de 167 à 273. À Ottawa-Hull, par contre, le nombre a baissé de 22 à 21.

Tandis que le taux global de pauvreté familiale en dehors des neuf plus grandes RMR passait de 13,0 % en 1981 à 11,7 % en 1991, ce taux a grimpé dans les neuf plus grandes RMR, passant de 13,0 % à 16,5 %.

²⁶ Entre 1980 et 1990, le revenu moyen réel de la famille de recensement a augmenté de 7,9 % au Canada. Il a baissé de 2,6 % à Edmonton et a monté respectivement de 2,9 %, 3,9 % et 4,1 % à Calgary, Vancouver et Montréal.

En ce qui concerne le second indicateur de Jargowsky, le taux de pauvreté de quartier (proportion de l'ensemble des familles vivant dans des secteurs de recensement où sévissent des taux extrêmement élevés de pauvreté familiale), il est passé au Canada de 7,4 % en 1981 à 9,9 % en 1991. Ces chiffres, qui révèlent la même tendance qu'aux États-Unis, sont cependant plus élevés que les taux américains enregistrés dans les seuls secteurs de recensement urbains (3,3 % en 1980 et 4,5 % en 1990). Toutefois, comme nous l'avons noté plus haut, il était beaucoup plus facile pour un secteur de recensement du Canada de tomber dans la catégorie d'extrême pauvreté que pour un secteur américain de dépasser le taux de pauvreté de 40 % adopté par Jargowsky comme seuil aux États-Unis.

Ce qui importe, c'est que l'augmentation aussi bien de la concentration des pauvres que des taux de pauvreté de quartier entre 1980 et 1990 reflète les tendances enregistrées aux États-Unis pendant cette décennie.

Comme nous l'avons déjà vu, les sources de ces hausses étaient également semblables : un accroissement du nombre de secteurs de recensement à forte pauvreté dans les grands centres urbains reflétant le fait que des secteurs voisins de secteurs existants à forte pauvreté ont eux-mêmes franchi le seuil pour se classer dans la catégorie à forte pauvreté. On peut même noter que le plus gros de l'augmentation s'est, comme au Canada, produit dans quelques grands centres urbains comme Dallas, Houston, Detroit, Cleveland, Milwaukee, Minneapolis et Los Angeles, où le nombre de secteurs de recensement à forte pauvreté a augmenté de la même façon qu'à Calgary, Edmonton, Toronto, Québec, Montréal, Winnipeg et Vancouver. Même la petite diminution dans la concentration des pauvres de la RMR de la capitale nationale, Ottawa-Hull, a eu son pendant à Washington, DC²⁷.

4.2 Quartiers en détresse

Nous avons déterminé, à l'aide des indicateurs et des seuils définis plus haut, que 106 (2,7 %) des 3 914 secteurs de recensement du Canada qui comptaient 1 000 habitants ou plus en 1991 satisfaisaient aux cinq critères de détresse. Par comparaison, 880 des 42 865 secteurs de recensement américains (2,1 %) respectaient les quatre critères Rickett-Sawhill de marginalité en

²⁷ Cf. Jargowsky, p. 222-232 et p. 250. On trouvera dans les annexes I et II les taux de pauvreté de quartier et la concentration des pauvres pour toutes les régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement du Canada. Les chiffres ont été calculés sur la base des revenus gagnés en 1980 et 1990.

1980²⁸. Il y avait également 16 secteurs de recensement qui ne répondaient pas au critère de faible revenu, mais qui satisfaisaient aux quatre autres critères de détresse sociale et économique²⁹.

Sur les 106 secteurs de recensement satisfaisant aux cinq critères, 60 étaient concentrés dans trois régions métropolitaines de recensement, celles de Québec (10), Montréal (38) et Winnipeg (12). Plus de la moitié (54) se trouvaient dans des régions métropolitaines de recensement du Québec.

La population totale des 106 secteurs de recensement en question s'élevait à 330 979 habitants en 1991, soit 1,21 % de la population nationale. Par comparaison, 2 484 000 personnes vivaient dans les secteurs de recensement «marginiaux» répertoriés par Rickett et Sawhill aux États-Unis en 1980 et représentaient 1,10 % de la population totale des États-Unis cette année-là³⁰.

Plus d'un tiers (1 364) des secteurs de recensement du Canada qui ont une population de 1 000 habitants ou plus satisfaisaient au critère pour au moins un indicateur de détresse en 1991. Les indicateurs pour lesquels le critère était le plus souvent satisfait étaient, dans l'ordre : la proportion des familles avec enfants dirigées par une mère seule (954 secteurs); taux de faible revenu dépassant d'au moins un écart type la moyenne nationale (690 secteurs); pourcentage des 15 à 24 ans fréquentant l'école à plein temps inférieur d'un écart type ou plus à la moyenne nationale (595 secteurs); pourcentage du revenu des ménages du secteur de recensement provenant de paiements de transfert gouvernementaux supérieur d'un écart type à la moyenne nationale (550 secteurs); pourcentage d'hommes de 15 ans et plus ayant fait un travail rémunéré à plein temps toute l'année en 1990 inférieur d'un écart type ou plus à la moyenne nationale (466 secteurs).

Il y a lieu de noter ici que certaines de ces caractéristiques, prises isolément, peuvent constituer des indicateurs fallacieux de «détresse». Par exemple, un quartier ayant une forte concentration de retraités peut, toutes autres choses étant égales, avoir un faible pourcentage d'hommes de

²⁸ Cf. Ricketts et Sawhill, p. 323.

²⁹ Sur les 16, il y en avait 8 en Ontario, 1 en Alberta et 7 en Colombie-Britannique.

³⁰ Cf. Ricketts et Sawhill, p. 322. Il faut dire, une fois de plus, que ces nombres ne sont pas tout à fait comparables parce que les critères de sélection des secteurs de recensement situés dans des quartiers en détresse au Canada sont différents de ceux qui ont servi à définir les secteurs de recensement «marginiaux» aux États-Unis.

15 ans et plus faisant un travail rémunéré. De plus, les paiements de transferts gouvernementaux tels que les prestations de sécurité de la vieillesse et celles du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec peuvent constituer une forte proportion du revenu d'un quartier. Toutefois, puisque toutes les personnes âgées, sauf les plus riches, reçoivent la pension de vieillesse et que les prestations de retraite du RPC/RRQ ne sont pas fonction du revenu, aucun de ces faits ne constitue un véritable indicateur de détresse, selon la définition courante de ce mot.

De même, si la population âgée de 15 à 24 ans d'un quartier comprend beaucoup plus d'éléments dans la partie supérieure de l'intervalle que dans la partie inférieure, la proportion de ceux qui fréquentent l'école à plein temps pourrait être faible même si les taux de fréquentation scolaire selon l'âge se situent à la moyenne ou au-dessus.

Par conséquent, c'est seulement lorsque des secteurs de recensement satisfont aux critères pour tous les indicateurs ou pour tous les indicateurs sauf un que nous pouvons être certains d'avoir trouvé un quartier présentant des symptômes significatifs de détresse.

Cela étant dit, il est clair que, parmi les cinq, le meilleur indicateur d'un quartier «en détresse» est un pourcentage anormalement faible d'hommes de 15 ans ou plus ayant travaillé à plein temps pendant toute l'année en 1990. Sur les 466 secteurs de recensement qui satisfont à ce critère, 22,7 % répondaient aussi à tous les autres critères. Par ordre de fiabilité, l'indicateur de détresse suivant est une dépendance anormalement élevée par rapport aux paiements de transfert gouvernementaux comme source de revenu : 19,3 % des secteurs de recensement ayant cette caractéristique satisfaisaient aussi aux quatre autres. L'indicateur de détresse le moins sûr est une proportion élevée de familles avec des enfants à la maison dirigées par une mère seule, le pourcentage correspondant étant dans ce cas de 11,1 %.

Il est intéressant de noter que, sur les 219 secteurs de recensement qui satisfaisaient au critère pour quatre des cinq indicateurs, l'indicateur le plus souvent *absent* était une proportion anormalement faible des 15 à 24 ans fréquentant l'école à temps plein. Dans 133 de ces secteurs (60,7 %), c'est cet indicateur qui a empêché que le quartier soit considéré «en détresse». Dans cette catégorie, le deuxième indicateur le plus souvent absent était un pourcentage anormalement bas d'hommes de 15 ans et plus faisant un travail rémunéré à plein temps pendant toute l'année en 1990 (49 des 219 secteurs satisfaisaient à tous les critères sauf celui-là).

Le lecteur se souviendra que c'est aussi par le taux de décrochage scolaire des 16 à 19 ans que les secteurs «marginiaux» de Ricketts et Sawhill se distinguaient le plus des secteurs d'extrême pauvreté (c'est-à-dire des secteurs où le taux de pauvreté atteignait ou dépassait 40 %).

Sur les 219 secteurs de recensement «en quasi-détresse», près de la moitié se trouvaient aussi dans les régions métropolitaines de recensement de Montréal (85), Québec (13) et Winnipeg (8).

5. Quelles sont les caractéristiques des quartiers en détresse?

En sus des critères utilisés pour les reconnaître, les quartiers en détresse et en quasi-détresse se distinguent également par des incidences disproportionnées d'autres indicateurs liés au logement, aux études et à certains facteurs démographiques. Dans les paragraphes qui suivent, nous examinons ces caractéristiques dans le cas des RMR de Québec, Montréal et Winnipeg.

5.1 Logement

À comparer à leur RMR, les quartiers en détresse de ces trois grands centres urbains étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir des habitations construites avant 1946 (43,1 % par rapport à 15,4 % à Québec, 49,6 % par rapport à 16,2 % à Montréal et 42,6 % par rapport à 20,3 % à Winnipeg). Les habitations étaient également un peu plus susceptibles d'avoir besoin d'importantes réparations (9,7 % par rapport à 6,3 % à Québec, 11,6 % par rapport à 7,3 % à Montréal et 12,1 % par rapport à 8,4 % à Winnipeg). Enfin, ces habitations étaient beaucoup plus susceptibles d'être occupées par des locataires (81,7 % par rapport à 46,4 % à Québec, 85,9 % par rapport à 53,3 % à Montréal et 71,3 % par rapport à 38,0 % à Winnipeg).

5.2 Niveau d'instruction

Dans la population des 15 ans et plus, la proportion de ceux qui n'avaient pas fini l'école secondaire était sensiblement plus importante dans les quartiers en détresse que dans l'ensemble de la RMR (51,7 % par rapport à 30,3 % à Québec, 52,3 % par rapport à 35,1 % à Montréal et 57,0 % par rapport à 38,9 % à Winnipeg).

5.3 Structure par âge

Le faible niveau d'instruction des quartiers en détresse s'explique en partie par un pourcentage plus élevé de personnes âgées que dans l'ensemble de la RMR. À Québec, les 65 ans et plus représentent 17,2 % de la population totale dans les zones en détresse, mais seulement 10,7 % dans la RMR. À Montréal, les pourcentages comparables sont respectivement de 14,5 % et 11,3 % tandis qu'à Winnipeg, ils s'élèvent à 17,5 % et 12,9 %.

À l'autre extrême de l'intervalle d'âge, c'est-à-dire le pourcentage de la population ayant moins de 15 ans, les quartiers en détresse sont *au-dessous* de la moyenne à Québec et à Montréal

(respectivement 12,2 % par rapport à 18,6 % et 15,2 % par rapport à 18,6 %). Cependant, à Winnipeg, le pourcentage des moins de 15 ans dans les quartiers en détresse (20,6 %) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la RMR (20,2 %).

5.4 Présence d'Autochtones et d'immigrants récents

C'est seulement à Winnipeg que les habitants d'origine autochtone forment un pourcentage significatif de la population, que ce soit dans la RMR ou dans les quartiers en détresse.

Toutefois, ils sont largement surreprésentés dans ces derniers. Alors qu'ils ne représentent que 3,3 % de la population totale de la RMR, ils constituent 7,8 % de la population des quartiers en détresse de Winnipeg.

Les immigrants récents (arrivés au Canada entre 1981 et 1991) sont également surreprésentés dans les quartiers en détresse de Winnipeg. Bien qu'ils ne représentent que 5,1 % de la population de la RMR, leur proportion atteint 15 % dans les quartiers en détresse. À Québec, les immigrants récents ne représentent que 0,9 % de la population de la RMR, mais 2,5 % de la population des quartiers en détresse.

Montréal se distingue nettement des deux autres RMR à ce chapitre. En effet, si 5,5 % de sa population avait immigré au Canada entre 1981 et 1991, cela n'est vrai que de 3,7 % de la population de ses quartiers en détresse. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, ce schéma s'inverse dans la population des quartiers «en quasi-détresse».

6. Distinction entre les quartiers en détresse et en quasi-détresse

À peu d'exceptions près, les quartiers «en quasi-détresse»³¹ des RMR de Québec, Montréal et Winnipeg ont des pourcentages très proches de ceux des quartiers en détresse (quoique légèrement inférieurs en général) en ce qui concerne les indicateurs examinés dans la section précédente.

À Québec, les seules différences significatives sont une plus faible proportion d'habitations nécessitant des réparations importantes (7,3 % par rapport à 9,7 %) et un pourcentage légèrement moindre de la population de 15 ans et plus n'ayant pas fait des études secondaires complètes (48,3 % par rapport à 51,7 %).

À Montréal, il y a également deux différences importantes. La proportion des immigrants récents est beaucoup plus élevée (11,3 % par rapport à 3,7 %) dans les quartiers en quasi-détresse que dans les quartiers en détresse et la proportion des habitations construites avant 1946 est beaucoup moins élevée (31,0 % par rapport à 49,6 %), même si elle demeure largement supérieure à la moyenne de la RMR (16,2 %).

À Winnipeg, le pourcentage des locataires dans les quartiers en quasi-détresse est sensiblement inférieur à celui des quartiers en détresse (64,5 % par rapport à 71,3 %), de même que les proportions d'habitants d'origine autochtone et d'immigrants récents (respectivement 11,1 % par rapport à 16,8 % et 9,4 % par rapport à 15,0 %).

³¹ Ce sont les quartiers qui satisfont à quatre des cinq critères ayant servi à définir les quartiers en détresse.

7. Conclusions

Pour récapituler :

1. La concentration de la pauvreté familiale s'est accrue au Canada entre 1980 et 1990, de même que le nombre de secteurs de recensement accusant des taux extrêmement élevés de pauvreté.
2. En 1991, un assez grand nombre de secteurs de recensement du Canada (106) comptant une population d'une certaine importance (plus de 300 000 habitants) se distinguaient par une incidence disproportionnée de comportements associés à la détresse et à la marginalisation sociales. Nous ne savons pas si le nombre et la population de ces secteurs augmentent ou diminuent, mais l'existence de plus du double de secteurs de recensement (219) qui satisfont à tous les critères de «détresse» sauf un suggère que le potentiel de croissance de ces zones est important, surtout si l'on tient compte du fait que la période qui a suivi 1991 s'est caractérisée par une récession suivie par une faible reprise.
3. En termes *relatifs*, la concentration de la pauvreté et la présence de quartiers urbains en détresse au Canada sont comparables à ceux des États-Unis, même si, dans l'absolu, le niveau de vie dans les quartiers extrêmement pauvres et en détresse du Canada est probablement supérieur à celui des quartiers ayant à peu près la même situation dans le noyau urbain pauvre des grandes villes américaines.
4. Entre 1980 et 1990, les tendances à la concentration de la pauvreté ont été très semblables au Canada et aux États-Unis. Les schémas communs s'étendaient même aux régions géographiques et aux types d'économies métropolitaines qui ont enregistré des hausses et des baisses du nombre de secteurs de recensement extrêmement pauvres au cours de la période.
5. Cela veut dire que beaucoup des processus qui mènent à une concentration spatiale des pauvres et à leur marginalisation sociale pourraient être communs aux deux pays.
6. Au Canada, la présence de vieux logements locatifs et de bas niveau d'instruction dans la population adulte sont deux caractéristiques qui tendent à distinguer les quartiers en détresse des RMR dont ils font partie.

7. En 1991, tant la pauvreté que les quartiers en détresse étaient hautement concentrés à Montréal, Québec et Winnipeg. C'est dans ces trois centres, qui comptent environ un septième de la population du Canada, que se trouvent près de la moitié des quartiers urbains en détresse et en quasi-détresse. De plus, une importante proportion de la population totale de ces RMR vit dans ces quartiers. À Québec, c'est le cas d'un habitant sur dix (9,8 %). À Montréal, la proportion est de 11,8 % et à Winnipeg, de 12,3 %.

8. Étapes suivantes d'un plan de recherche sur les régions urbaines en détresse du Canada

1. Il faudrait tenter d'effectuer une analyse des tendances pour les quartiers en détresse en se fondant sur les microdonnées du recensement de 1986. Cette analyse devrait mettre en évidence l'influence des meilleures conditions économiques qui ont régné entre 1985 et 1990 (années des revenus recensés en 1986 et 1991)³².
2. Une fois qu'on disposera des données du recensement de 1996, il sera possible d'étendre l'analyse des tendances aux données de revenu de 1995. Compte tenu de la gravité particulière de la récession qui a frappé Toronto au début des années 90, on peut supposer que la plus grande RMR du Canada aura enregistré des hausses considérables du nombre de ses quartiers en détresse et en quasi-détresse par rapport à 1991, année au cours de laquelle Toronto ne comptait *aucun* quartier en détresse et seulement quelques-uns en quasi-détresse.
3. Il faudrait tenter, dans le cadre du recensement de 2001, de recueillir des données permettant des comparaisons plus directes avec les États-Unis.
4. On devrait se servir de la Banque de données administratives longitudinales (BDAL), dont les chiffres sont compilés à partir des dossiers de l'impôt sur le revenu du Canada, pour examiner la mobilité spatiale et sociale de ceux qui vivent ou qui emménagent dans des secteurs de recensement situés dans des quartiers à forte pauvreté et en détresse, et pour effectuer une analyse de régression sur les déterminants de ces secteurs, comme l'a fait Jargowsky aux États-Unis.
5. On pourrait également effectuer une analyse de régression sur les déterminants des secteurs à l'aide des données de recensement canadiennes, qui comportent un ensemble beaucoup plus riche de variables explicatives que la BDAL, puisque celle-ci se limite à l'information figurant sur les déclarations individuelles d'impôt sur le revenu.

³² La concentration de la pauvreté urbaine au Canada a déjà été étudiée à l'aide des données du recensement de 1986. Cf. Zoltan J. Hajnal, "The Nature of Concentrated Urban Poverty in Canada and the United States", communication présentée à la réunion de juin 1994 de l'Association canadienne de science politique (document photocopié).

6. On pourrait en outre procéder à des comparaisons entre les caractéristiques de trois catégories de secteurs de recensement : ceux qui étaient extrêmement pauvres en 1980 mais non en 1990, ceux qui étaient extrêmement pauvres dans les deux années et ceux qui sont devenus extrêmement pauvres en 1990 sans l'avoir été en 1980.

Annexe I

Recensement de 1981 (revenu gagné en 1980)

Région métropolitaine de recensement	Taux de faible revenu ³³	Taux de pauvreté de quartier	Concentration des pauvres
St. John's	15,9	10,9	23,8
Halifax	12,8	10,1	23,3
Saint John	14,6	13,1	29,1
Chicoutimi-Jonquière	18,5	17,3	28,4
Québec	15,0	9,0	20,8
Sherbrooke	18,2	27,5	46,5
Trois-Rivières	21,5	22,4	36,6
Montréal	16,3	14,0	30,1
Ottawa-Hull	12,5	10,0	27,5
-Côté Hull	17,3	14,8	30,1
-Côté Ottawa	11,0	8,5	26,1
Oshawa	9,2	3,2	10,3
Toronto	11,4	4,7	14,7
Hamilton	12,3	8,1	21,6
St. Catharines-Niagara	12,8	5,0	11,2
Kitchener-Waterloo	10,7	0	0
London	11,7	5,9	15,6
Windsor	14,9	13,3	28,5
Sudbury	13,7	7,8	19,0
Thunder Bay	9,2	0	0
Winnipeg	14,1	9,0	23,5
Regina	11,4	8,7	22,7
Saskatoon	13,8	0,9	2,9
Calgary	10,4	2,2	6,4
Edmonton	10,7	1,6	4,1
Vancouver	11,0	2,5	7,2
Victoria	9,4	0	0
Agglomération de recensement			
Moncton	14,7	6,0	11,0
Kingston	11,9	8,1	37,6
Peterborough	11,4	4,4	13,4
Brantford	12,5	6,6	16,9
Guelph	8,9	0	0
Sarnia	9,7	0	0
North Bay	11,8	1,6	3,7
Sault-Sainte-Marie	9,8	3,6	10,3
Kamloops	9,8	0	0
Kelowna	10,2	0	0
Prince-George	11,0	0	0
Tous les secteurs de recensement urbains	12,9	7,4	19,5

³³ Familles économiques de deux personnes ou plus, seuils de faible revenu de 1978.

Annexe II

Recensement de 1991 (revenu gagné en 1990)

Région métropolitaine de recensement	Taux de faible revenu ³⁴	Taux de pauvreté de quartier	Concentration des pauvres
St. John's	14,8	11,6	27,7
Halifax	11,6	5,7	16,1
Saint John	14,5	15,1	35,7
Chicoutimi-Jonquière	14,7	7,7	16,7
Québec	15,6	11,2	26,6
Sherbrooke	16,8	18,7	40,0
Trois-Rivières	16,9	9,9	23,9
Montréal	18,5	20,4	40,1
Ottawa-Hull	11,5	8,4	24,1
-Côté Hull	13,7	7,8	19,0
-Côté Ottawa	10,8	8,6	26,4
Oshawa	8,0	0,5	1,6
Toronto	12,4	7,9	21,4
Hamilton	12,7	7,9	21,4
St. Catharines-Niagara	10,7	0,6	1,4
Kitchener-Waterloo	9,8	0	0
London	10,7	0,9	2,1
Windsor	12,3	12,7	29,0
Sudbury	11,7	5,2	12,4
Thunder Bay	9,5	0,6	2,2
Winnipeg	16,7	15,7	39,0
Regina	12,9	6,8	19,5
Saskatoon	15,2	13,0	27,6
Calgary	14,1	8,9	20,3
Edmonton	15,9	12,8	28,3
Vancouver	13,6	6,1	15,5
Victoria	9,6	1,2	4,5
Agglomération de recensement			
Moncton	12,7	0,8	1,9
Kingston	9,5	5,2	18,2
Peterborough	10,9	3,3	11,3
Brantford	11,0	0	0
Guelph	8,0	2,7	9,3
Sarnia	9,8	0	0
North Bay	11,9	1,7	5,3
Sault-Sainte-Marie	13,8	7,6	17,7
Lethbridge	12,8	0	0
Red Deer	14,4	8,6	20,1
Kamloops	13,0	4,1	8,9
Kelowna	11,2	5,0	12,5
Matsqui	10,9	1,2	3,3
Prince-George	12,1	0	0
Tous les secteurs urbains de recensement	14,0	9,9	25,1

³⁴ Familles économiques de deux personnes ou plus, seuils de faible revenu de 1986.

Bibliographie

Auletta, Ken, *The Underclass* (New York, 1982), Random House.

Hajnal, Zoltan L., "The Nature of Concentrated Urban Poverty in Canada and the United States", communication présentée à la réunion de juin 1994 de l'Association canadienne de science politique (document polycopié).

Jargowsky, Paul A., *Poverty and Place : Ghettos, Barrios and the American City* (New York, 1996), Russell Sage Foundation.

Jargowsky, Paul A. and Bane, Mary Jo, "Ghetto Poverty in the United States, 1970-1980" in Christopher Jencks and Paul E. Peterson (Editors), *The Urban Underclass* (Washington, 1991), The Brookings Institution.

Wilson, William Julius, *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass and Public Policy* (Chicago, 1987), The University of Chicago Press.

Wilson, William Julius, "Public Policy Research and The Truly Disadvantaged" in Christopher Jencks and Paul E. Peterson (Editors), *The Urban Underclass* (Washington, 1991), The Brookings Institution.